

Les accords Nord-Est et le rapatriement des Roms : Le cas du Kosovo et de la Serbie

Au moment de leur indépendance, les pays successeurs de l'ancienne Yougoslavie ont entamé des pourparlers en vue de conclure des accords de réadmission avec les pays de l'Union européenne.

Ils ont abouti à la signature d'une douzaine d'accords bilatéraux entre ces pays et des pays membres de l'Union européenne.

Accords de réadmission signés par la Bosnie Herzégovine:

<http://www.mirem.eu/donnees/accords/bosnie-herzegovine>

Accords de réadmission signés par la Serbie:

<http://www.mirem.eu/donnees/accords/serbie%20montenegro>

Accords de réadmission signés par la Serbie:

<http://www.mirem.eu/donnees/accords/macedonnie>

La signature de ces accords répond à deux sortes d'enjeux :

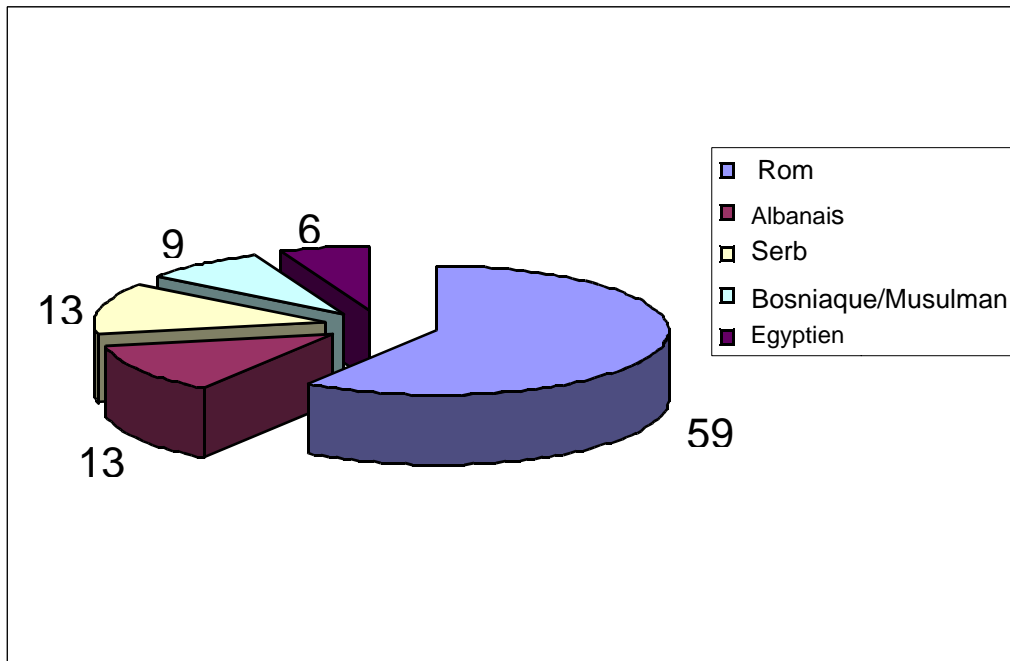
Pour les pays successeurs de l'ancienne Yougoslavie, il s'agit d'apporter une preuve de leur maturité politique, et le contrôle des frontières et la gestion des flux migratoires figurent parmi les critères de base pour un rapprochement avec l'Union européenne.

Pour les pays de l'Union européenne, il s'agit de disposer d'un instrument permettant de faciliter le retour des réfugiés et des immigrés clandestins ou dont le permis de séjour a expiré.

Le sujet de mon intervention d'aujourd'hui est l'impact de ces accords sur les Roms. Alors que des chiffres complets, on se rend cependant compte que les différentes communautés ethniques sont touchées de façon très inégale par l'application de ces accords.

Ainsi, le bureau de réadmission situé à l'aéroport de Belgrade a noté que 59 pour cent des personnes rapatriées au mois de mars 2006 à travers cet aéroport étaient d'origine rom.

Origine ethnique des individus rapatriés à travers l'aéroport de Belgrade en mars 2006



Source: Republic of Serbia: Readmission, janvier 2007

Au moment de la signature d'un accord de réadmission entre la Serbie et l'Union européenne, des représentants politiques serbes ont parlé de 50 000 à 100 000 personnes en situation irrégulière dans des pays de l'Union européenne et donc susceptibles d'être rapatriées de force, majoritairement des Roms. La stratégie de réintégration qui a été adoptée par le gouvernement kosovar, en décembre 2007, conjointement avec la politique de rapatriement, avance le chiffre de 100 000 ressortissants du Kosovo vivant à l'étranger, sans statut. Sur les 53 000 personnes d'origine du Kosovo vivant en Allemagne sans titre de séjour, 38 000 seraient des Roms ou des Ashakalis et Egyptiens du Kosovo, deux communautés qui sont généralement apparentées aux Roms.

Comment peut-on expliquer cette sur-représentation des Roms parmi les personnes considérées comme expulsables ou expulsées ?

S'il est vrai que les Roms ont quitté l'ancienne Yougoslavie en grand nombre, ce fait n'explique pas tout.

En l'absence de données statistiques, on peut avancer plusieurs explications:

- Contrairement à d'autres communautés ethniques, les Roms n'avaient aucune incitation à rentrer « chez eux » à la fin des guerres qui ont déchiré l'ancienne Yougoslavie. Ils n'avaient pas non plus l'option de s'installer dans une autre région de la Yougoslavie où leur communauté serait majoritaire. « Si nous avions notre pays, je n'aurai certainement pas demandé l'asile à l'étranger, » m'a dit un jour un Rom du Kosovo.
- Contrairement à d'autres communautés ethniques, les Roms de Yougoslavie n'ont pas non plus pu se reposer sur une diaspora forte qui leur aurait facilité leur insertion dans le pays d'accueil.
- En raison d'un certain nombre de facteurs structurels, les Roms ont sans doute moins pu bénéficier des mesures de régularisation. Un des critères de base de la nouvelle politique de régularisation en Allemagne, la *Bleiberechtsregelung*, est par exemple, le fait qu'une famille puisse subvenir à ses besoins sans avoir recours aux systèmes sociaux. Pour les Roms, dont

les familles sont généralement plus grande, ceci est souvent impossible.

Cependant, il faut également ajouter un quatrième facteur, celui de la discrimination des Roms qu'on peut retrouver dans les procédures d'asile : Plus que tout autre groupe, les Roms sont exposés à l'accusation d'être des faux demandeurs d'asile. Considérés comme nomades, alors que les Roms des Balkans sont sédentaires depuis des siècles, on suppose qu'ils migrent au gré des circonstances à la recherche d'une vie meilleure ou d'un avantage économique. Comme les Roms sont discriminés partout, leur discrimination en Serbie ou au Kosovo ne suffit plus comme un argument pour justifier l'asile.

* * * * *

Comme notre temps est limité, je me bornerai d'avancer ici quelques informations sur les rapatriements forcés vers le Kosovo : Depuis la fin du conflit, le HCR a publié des positions concernant le traitement des demandes d'asile. Il a soutenu que les minorités ethniques dont les Roms et les Serbes dans la partie sud du Kosovo continuaient à être exposés à un risque de persécution et devraient donc bénéficier d'une protection internationale. Sur cette base, l'administration civile des Nations Unies a rejeté toutes les demandes de réadmission concernant des Roms.

Un revirement est survenu au moment de l'indépendance. Déjà en octobre 2007, le gouvernement du Kosovo avait, sur inspiration de la communauté internationale, adopté deux documents politiques destinés à faciliter la réadmission et la réintégration des ressortissants kosovars en situation irrégulière dans leur pays d'accueil. Depuis la déclaration d'indépendance, le gouvernement du Kosovo a entamé des pourparlers avec une dizaine de pays en vue de conclure des accords de réadmission et un premier accord a été signé avec la Belgique, en octobre dernier.

Depuis novembre 2008, le ministère des affaires intérieures kosovar gère de façon souveraine toutes les demandes de réadmission. Comme prévu dans la politique de réadmission, l'appartenance ethnique des personnes qui font objet d'une telle demande ne sont plus prises en compte. Alors que l'accord conclu entre l'Allemagne et le Kosovo n'est officiellement pas encore en vigueur, plusieurs douzaines de Roms ont été rapatriés d'Allemagne depuis le mois de mai. Rien qu'au mois de septembre, près de 2000 demandes de réadmission ont été soumises par les autorités allemandes, dont près de la moitié concernent des Roms.

Au moment de l'entrée en vigueur de la politique d'allègement du régime pour les visas, l'enjeu pour le Kosovo est d'obtenir, lui aussi, un tel allègement en s'engageant à reprendre ses ressortissants en situation illégale. Cependant, le Kosovo recherche aussi un appui de son indépendance, et ce sont les Roms et d'autres minorités ethniques, dont les droits ne figurent que sur papier, qui paient le prix de cette politique.

Quelles sont les conséquences ?

Le fait d'avoir maintenu toute une population dans un état d'incertitude a eu un effet négatif sur ses perspectives d'insertion et notamment sur la scolarisation des enfants. Ceci est notamment le cas en Allemagne, où des personnes se retrouvent dans un état de tolérance depuis plus de 15 ans, dans certains cas, pour des enfants nés en Allemagne, depuis leur naissance.

La peur d'être un jour rapatrié a contribué à maintenir cette population dans un état de mouvement. Chaque fois que les menaces deviennent plus massives, des personnes disparaissent dans la nature ou migrent vers un autre pays. D'autres cèdent aux pressions ou au chantage, pour reprendre le titre de la journée d'études, et acceptent un retour volontaire.

Souvent, ces personnes repartent immédiatement après leur rapatriement. Du Kosovo, elles migrent vers la Serbie ou le Monténégro, le temps de réunir l'argent pour payer un passeur.

Ainsi, la politique de rapatriements forcés alimente les réseaux de passeurs. Elle enfonce toute une communauté dans un état de clandestinité et de non-droit et contribue à fournir des arguments à ceux pour qui les Roms ne sont rien d'autre que d'éternels nomades, vivant en marge de la société.

Nous demandons la fin des rapatriements forcés des Roms vers le Kosovo et les autres pays des Balkans et la création de conditions qui permettent aux Roms de s'émanciper de leur condition.